

MAIRIE  
DE  
PUY GIRON

(Drôme)

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

Nombre de membres afférents au conseil municipal	11	Date de la convocation	08 avril 2025
Nombre de membre en exercice	08	Date d'affichage	08 avril 2025
Nombre de membres présents	07		

L'an deux mil vingt-cinq et le quatorze avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme CAMPELLO Régina, Maire.

Présents : CASTAGNA Pascal, DEL VITTO Fanny, MARTIN Linda, MONNIER Muriel, SEGUIN Patrick, TEYSSIER Serge,

Absente représentée : AUDRAS Amandine

Secrétaire de séance : DEL VITTO Fanny

**Objet : Commune de Puygiron – Affectation des résultats 2024**

Vu la délibération n° 2025/03, approuvant le compte financier unique 2024.

Après en avoir délibéré, le **conseil municipal**, par 8 voix pour – 0 contre – 0 abstention(s), décide l'affectation du résultat de fonctionnement suivant :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 128 585.10 €  
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 199 039.87 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	- 161 652.45 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	107 078.66 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :	128 504.00 €
En recettes pour un montant de :	38 040.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	123 531.35 €
--	--------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :

123 531.35 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :

182 587.18 €

Cette délibération sera appliquée dans le budget primitif communal 2025.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

**Le Maire  
Régina CAMPELLO**

